

AVANT : L'école



APRÈS : L'EPEP

Ecole de la République, publique, laïque et gratuite.
C'est une **ADMINISTRATION D'ÉTAT** !

L'école **FORME DES CITOYENS** libres et responsables exerçant leur esprit critique.

LA RÉPUBLIQUE fournit tous les **MOYENS** nécessaires pour respecter sa mission de service public d'éducation.

Les écoles maternelles ou élémentaires regroupent en moyenne **5 à 6 CLASSES** pour un effectif de **120 à 150 ÉLÈVES**.

Les locaux scolaires sont à la charge des communes et les enseignants fonctionnaires sont rémunérés par l'Etat. La République garantit : **L'ACCÈS A L'INSTRUCTION POUR TOUS** et **L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT SUR TOUT LE TERRITOIRE**.

→ **EPEP**, Etablissement Public d'Enseignement Primaire.
C'est une **PME** !

→ L'EPEP réalise des **ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES**.
Il **GLOBALISE LES EFFECTIFS** et **SUPPRIME UN FONCTIONNAIRE SUR DEUX**.

→ **L'ÉTAT SE DÉSENGAGE** et confie la mission de service public à des partenaires (collectivités territoriales, associations, entreprises privées).

→ Les EPEP regroupent des maternelles et de élémentaires fusionnées de **15 CLASSES** pour un effectif minimum de **400 ÉLÈVES**

→ Statut d'établissement public avec **AUTONOMIE FINANCIÈRE** et **PERSONNALITÉ MORALE**.
L'enveloppe budgétaire allouée dépendra des **LOCALITES RICHES OU PAUVRES**.
Le chef d'établissement ou chef d'entreprise **RECRUTE LE PERSONNEL**

Les **IUFM** forment des stagiaires pendant un an. Le **STATUT FONCTION PUBLIQUE** garantit la **LAÏCITÉ** de l'école.

Les enseignants sont nommés sur une école :

UN MAÎTRE = UNE CLASSE.



Les **UNIVERSITÉS** préparent des étudiants aux diplômes d'enseignement.

FIN DE LA LAÏCITÉ : Les enseignants seront recrutés par les **EPEP** au profil selon le projet d'établissement. Ils seront nommés sur un réseau d'écoles.

FIN DE LA RÉFÉRENCE UN MAÎTRE = UNE CLASSE.

Le **CONSEIL D'ÉCOLE** est une instance de communication et d'échanges.

PARENTS ET ENSEIGNANTS A PARITÉ ÉGALE.



Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** est une instance décisionnaire en matière budgétaire et pédagogique.

PARENTS ET ENSEIGNANTS MINORITAIRES FACE À DES GESTIONNAIRES.

Les **ÉVALUATIONS CE1 et CM2** constituent un **DIAGNOSTIC** pour les enseignants qui adaptent leur pédagogie aux besoins des élèves tout en respectant les **PROGRAMMES NATIONAUX**.



Les **ÉVALUATIONS CE1 et CM2** mesurent la **PERFORMANCE** de l'établissement.

Les résultats sont rendus publics et servent au **CLASSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS**.

Avec les EPEP, c'est la rationalisation budgétaire qui est au centre du système.

Avec les EPEP, c'est la mise à mort de l'école de la RÉPUBLIQUE !